

L'emploi informel en Algérie Le cas du travail à domicile

Attar Abdelhafid
Université de télémesane

Résumé :

Cet article présente une synthèse des travaux sur l'emploi informel, et en particulier des caractéristiques du travail à domicile.

Le travail à domicile a fait l'objet d'une enquête combinant questionnaire, entretien et observation a été réalisé à Tlemcen sur un échantillon de 100 ménages.

Le repli d'une catégorie de population majoritairement féminine sur le foyer mentionne une résistance aux impacts politiques et socioculturels.

المُلخَص :

لقد برز القطاع غير الرسمي كظاهرة تعمل على امتلاك ومقاومة الصدمات التي تنتجها السياسات في إطار مرحلة الإصلاحات الهيكلية التي تعرفها الدول النامية.

ضمن هذا السياق، تظهر هذه الدراسة الوصفية "العمل المنزلي" من خلال الدوافع والأسباب على أنه ظاهرة ووسيلة جديدة للممارسة الاقتصادية و نمط من أنماط التشغيل غير الرسمي، بالإضافة إلى كونه واقعا يجب التعامل معه دون إهمال أهم الجوانب التي تقوم به .

ويبدو أن اتخاذ أي موقف اتجاه هذا النوع من التشغيل يتطلب تبين صورة واضحة لهذا المفهوم من جهة ومن ناحية أخرى تحديدا لمدى اندماجه في النسيج الاقتصادي والاجتماعي من خلال إحصائيات وأبحاث ميدانية تسمح بالحصول على تقييم أولي يبرز تحولا جديدا في علاقات العمل كون هذا الأخير لا يمثل مخرجا لازمة اقتصادية فقط وإنما بصفته وسيلة لإثبات الذات ضمن إطار واقع اجتماعي مائع متعدد وغير قابل للحجز .

Introduction

Dès le début des années 1970, le concept « secteur informel » a été interprété par de nombreux chercheurs et organisations internationales dans leurs programmes visant à trouver des solutions aux problèmes qui empêchent le développement dans les pays du tiers monde.

Accentué par l'absence du développement qui peut absorber l'excédent de la main d'œuvre dans le marché du travail, l'emploi informel est apparu comme un régulateur d'équilibre sur le marché du travail. Il génère une flexibilité qui permet d'assurer un revenu minimum de subsistance tout en prenant en considération la logique des coûts et des besoins vitaux.

Entraîné dans le monde socialiste, l'Algérie a opté pour une très grande masse salariale dans un secteur public dominant, dont l'état est considéré comme l'unique décideur. Les rentes pétrolières ont contribué au prolongement d'une stabilité économique précaire.

En 1986, cette situation a été interrompue par la chute des prix des hydrocarbures entraînant le pays dans une crise économique caractérisée par une dette extérieure importante, une inflation flagrante et un secteur public déficitaire, mais surtout marquée aussi par un chômage accentué et une baisse du niveau de vie d'une grande partie de la société algérienne (disparition de la classe moyenne).

Pour faire face à des chances réduites d'avoir une activité dans le secteur formel, l'emploi informel s'est présenté comme un substitut temporel qui répond à des nouvelles pratiques sociales exercées par ces exclus de la sphère administrée¹.

L'état est poussé à tolérer ces activités comme celles pratiquées à domicile en raison de son incapacité à trouver des solutions concrètes face aux transformations qui affectent la société. Jusqu'à aujourd'hui ces

politiques n'ont pas donné un aspect réglementaire à cette activité et cela malgré les consignes et les rapports rédigés et publiés à travers les colloques et les conférences internationales qui ont visé à évaluer et à élaborer des programmes relatifs à l'étude des conditions juridiques économiques, et sociales des travailleurs à domiciles².

Aujourd'hui, il existe un consensus par les auteurs qui soulignent la difficulté d'élaborer une définition claire du « travail à domicile » en, raison des problèmes d'évaluation et du recensement des données statistiques et d'informations liés au travail à domicile.

Par ailleurs, cette notion de travail à domicile peut varier d'un pays à autre en raison des spécificités du système économique, juridique et social, ainsi de la croissance et du développement économique.

1/ Les travailleurs à domicile en Algérie

1-1/ Définition du travailleur à domicile

Le BIT constate que le travail à domicile est courant dans la plupart des pays et qu'il constitue une source d'emplois et de revenus pour un nombre croissant de travailleurs: cette forme de travail existe dans une foule de secteurs, des services aux industries alimentaires en passant par le textile .D'après l'ONS [1989] et le BIT [1995], le travailleur à domicile est une personne (homme ou femme) qui ne travaille pas en dehors de chez elle, mais qui exerce d'une façon personnelle une activité rémunératrice, lui permettant ainsi de disposer d'un revenu.

Cette personne est dite « indépendante » si elle fixe son propre prix, commercialise son produit, trouve des débouchés divers, et procure elle même les matières premières dont elle a besoin. Le travailleur à domicile est considéré comme « salarié » s'il aboutit à la production de biens ou à la prestation de services pour le compte d'un employeur ou d'un sous-traitant en contrepartie d'un salaire défini dans un contrat

verbal (implicite). En ce qui concerne les matières premières ; soit ils se les procurent par ses propres moyens ou elles sont fournies par l'employeur sous forme de location ou de vente.

Dans la pratique, il est difficile de faire la différence entre « indépendant » et « salarié » et cela provient de l'emploi ou non de auxiliaires pour l'exécution de l'ouvrage. A l'absence du contrôle direct, le travailleur à domicile est libre d'organiser son temps et de choisir ses jours de repos (en respectant les délais de livraison).

Le salaire est fixé à la pièce compte tenue du temps et des faux frais (il y a une différence entre le temps réel du travail et le temps qui sert de base à la rémunération).

Le travail à domicile est caractérisé aussi par l'absence d'un revenu garanti, un contrat de travail et l'inexistence de sécurité sociale (indemnité de maladie ou de maternité,...) mais la solidarité peut pallier cette absence. A cet égard, Le travail à domicile qui fournit un revenu monétaire ne doit pas être confondu avec le travail domestique qui est non marchand, même s'il représentent tous les deux des économies complémentaires, et des activités souvent identiques dans le cadre du foyer familial. La division du travail observée dans les deux types de travail est représentée au sein de la famille qu'elle que soit la nature et le volume de l'activité ; elle se différencie entre les ménages selon leur situation économique et sociale.

1-2/ Origine du concept et estimations

L'estimation du secteur informel en Algérie se résume, dans les statistiques et les données qui se trouvent en grande partie incluses dans les résultats issus des enquêtes menées auprès des ménages lors des RGPH ou réalisée auprès des entreprises. Cependant, ces enquêtes n'ont pas pour objet de déterminer la part de l'emploi informel : « aucune

enquête spécialisée sur les activités informelles en tant que tel n'a été entreprise à notre connaissance »³.

Les informations recueillies sont incluses essentiellement dans les résultats du recensement général de la population de l'habitat (RGPH), où l'emploi est abordé au titre d'une des caractéristiques de la population résidente dont il est objet d'étude. D'autre part, on trouve les enquêtes main d'œuvre (MOD)⁴ qui ont pu dévoiler une première évaluation officielle de l'emploi informel en Algérie et délimiter les catégories qui le composent, notamment : les travailleurs à domicile, les aides familiaux, les femmes au foyer inactives (non occupées et non au chômage) déclarant avoir effectué des travaux rémunérés.

Alors que le RGPH de 1966 a simplement noté le faible taux d'activité chez les femmes algériennes, le travailleur à domicile doit son existence « statistique » au RGPH de 1977 qui souleva pour la première fois la question des femmes partiellement occupées.

Les enquêtes (MOD) qui ont suivi, ont recensé 66008 F.P.O en 1982, 100.000 en 1983 et 145.000 en 1989⁵.

A la fin des années 1980, l'introduction par l'ONS de nouvelles questions à l'intention des FPO et des chômeurs a permis une meilleure connaissance de cette partie du monde des travailleurs informels. Cela a conduit à une terminologie qui se veut plus conforme à la réalité ; on passe alors des F.P.O aux « travailleurs à domicile » et à partir de l'enquête sur la main d'œuvre réalisée en juin 1989, les hommes travailleurs à domicile sont également enquêtés afin de couvrir les travailleurs des deux sexes, qui exercent chez eux une activité rémunératrice. Soit, 181.460 en 1990 [ONS, 1999], 769.000 en 1993 et 829.000 en 1994 [CNP, 1995].

La croissance démographique et les transformations économiques et sociales, que l'Algérie a connu après la crise économique de 1986 (chômage et compression des travailleurs, hausse de prix et baisse des

revenus, ...) a fait apparaître de nouveaux types d'activités exercées à domicile qui ont permis aux travailleurs surtout chez le sexe féminin de s'intégrer dans le nouvel environnement économique et social.

1-3/ La femme et le travail à domicile

L'importance de l'activité féminine dans le secteur informel est devenue un sujet d'actualité. L'emploi féminin dans ce secteur estimé à 349.110 personnes par l'enquête MOD 1992, et qui représente 24,6% de l'ensemble des travailleurs informels (des deux sexes) et 43,3% des femmes occupées [ONS, 1992].

Le travail à domicile consiste le type de travail le plus pratiqué par cette catégorie. Les femmes exerçant une activité rémunérée à domicile, représentaient avec plus de 140.000 personnes 25,9% de la population active féminine [ONS, 1989]. Ce type de travail ressort comme une pratique quasi-totalement féminine, puisqu'il représente plus de 97 % chez le sexe féminin [voir tableau suivant].

Travailleurs à domicile selon le sexe [ONS, 1999]

Sexe Année	Masculin	%	Féminin	%	Total
1989	4030	2,79	140660	97,21	144690
1990	3915	2,16	177545	97,84	181460
1991	1450	0,91	157460	99,09	158910
1992	1350	0,82	162500	99,18	163850

En parallèle, ce recours à l'informel constitue une revendication des femmes à participer au développement économique et social.

Alors que la part de l'emploi féminin dans le secteur formel reste faible, même si on constate une légère augmentation due à l'évolution de la scolarisation et au besoin familial des revenus acquis (365000 femmes travaillent dans le secteur formel de l'ensemble de 4137736 travailleurs (soit 10%) en 1987, 610000 femmes en 1996 et 889000 femmes en 1997 (15%) [ONS, 1998].

Cette faiblesse de l'occupation des femmes est à mettre en relation avec celle de l'activité féminine dans le secteur formel

D'après les estimations de l'ONS, le taux est important chez les hommes 45,3% en 1996, 41% en 2005, s'agissant des femmes, le taux d'activité est bas si on fait abstraction aux activités marginales 11% en 1996.

Cette faiblesse des taux d'activité exprime, par ailleurs, le fait que la force de travail potentielle féminine est très grande, ce qui correspond bien à l'insuffisance de sa reconnaissance sociale.

L'Algérie tend à devenir une société urbaine organisée sur le modèle de consommation élargie et de différenciation sociale, cela exige une rationalisation économique, mais aussi une rationalisation des mentalités et des modèles culturels, « ... L'instruction des femmes dans l'espace masculin – l'espace public – perturbe l'imaginaire d'une société construite sur l'assignation des femmes à l'espace intérieur et sur la surveillance par le clan ; la transgression de ces frontières est vécue par les hommes comme un danger remettant en question leur pouvoir sur l'espace extérieur et l'ordre social »⁶. Ces obstacles d'ordre social et culturel persistent, malgré le fait que l'islam incite et autorise les femmes à exercer leurs droits.

2/ Le travail à domicile à Tlemcen

Les caractéristiques socio-démographiques et les motivations du travail à domicile sont issues d'une enquête réalisée à Tlemcen.

2-1/ Les caractéristiques socio-démographiques

Le travail à domicile est caractérisé par une forte proportion des femmes qui exercent cette activité par rapport aux hommes (plus de 70 % des travailleurs à domicile sont des femmes) ceci est dû à la flexibilité et à la nature des travaux qui permettent aux femmes de compenser les carences du marché du travail en matière d'emploi et du revenu au sein du secteur formel.

Ce travail présente aussi pour les hommes une grande précarité. Le législateur contrairement au travail dans l'économie officiel, n'a pas prévu de garantie pour ce mode de travail. Alors le travail à domicile est aussi lié à certains groupes sociaux, tels que les jeunes chômeurs, les retraités et les handicapés.

En général le travail à domicile prend son importance chez les femmes de 20 à 50 ans (plus de 71%), mais la répartition par âge des travailleuses à domicile indique que près des deux tiers sont âgées entre 20-40 ans (plus de 54%)- la fréquence la plus élevée appartient à la tranche d'âges 20-30 (31,82%) suivie par la tranche 30-40 (22,72%).

Tout cela fait du travail à domicile un phénomène qui touche une catégorie jeune ; obligée de rester à la maison pour une raison ou une autre.

Mais ce qu'on peut observer c'est que cette importance du TD diminue à travers les années, ce qui explique que le mariage par exemple conduit généralement à une rupture de l'activité professionnelle, ou de façon plus tranchée, il bloque l'accès de la femme au monde du travail.

Chez les hommes, les personnes concernées par le TD ne sont pas seulement les trop jeunes (0-15 ans) qui exercent une activité rémunérée à domicile pour s'insérer dans le marché officiel et pour lesquels, on note une opposition familiale relativement forte qui exercent une activité rémunérée à domicile. On rencontre également dans une forte proportion des hommes de tranches d'âges 20-30 ans surtout les jeunes chômeurs qui n'ont pas trouvé une place dans le secteur formel mais également des tranches d'âges supérieurs à 50 ans et plus (retraités). Il convient aussi de remarquer que les aides familiales représentant 13,64 % de l'ensemble des travailleurs à domicile ; constitués principalement des enfants non scolarisés âgés de plus de 12 ans.

C'est dans les âges quinquennaux les plus avancés (plus de 45) que l'on trouve le plus de travailleurs à domicile chez les deux sexes

n'ayant aucun niveau d'instruction. Dans les autres âges quinquennaux les niveaux d'instruction sont variables, mais on peut constater une augmentation de ce niveau dans les classes d'âges inférieures.

Une autre analyse de la dispersion entre zone urbaine et zone rurale peut aussi permettre de mieux cerner l'ampleur de ce phénomène.

On peut aussi remarquer que le niveau d'instruction est plus élevé chez les femmes que chez les hommes (on trouve plus 82% des hommes qui ont le niveau primaire ou moins) mais cela reste très faible par rapport aux femmes qui travaillent dans le secteur formel.

On peut aussi remarquer un niveau élevé chez les uns, permettant ainsi à certaines activités exercées à domicile (dites traditionnelles) à évoluer grâce à l'utilisation des moyens technologiques modernes (machines).

2-2/ Les motivations et la situation familiale

Le TD ne semble pas répondre seulement à des motivations financières, il apparaît comme une pratique quasi-féminine ; car il permet de concilier l'impératif d'accomplissement des charges familiales, surtout quand les traditions religieuses ou culturelles restreignent leur insertion directe sur le marché de l'emploi formel. Ces raisons varient aussi selon la situation familiale.

L'opposition familiale est la raison principale invoquée par les travailleurs à domicile (plus de 31%)⁷ suivie du niveau de rémunération (31%) puis par l'éducation des enfants (18,18%). Ce qu'on peut dire du TD c'est qu'il répond positivement à la recherche d'indépendance, il permet d'expliquer la personnalité ; les goûts et les capacités de l'individu. (18% des travailleurs à domicile pratiquent cette activité par la vocation du souhait et du désir (loisir)).

Selon la situation familiale, on trouve en première position les mariés (plus de 59%) et cela pour des raisons classées personnelles et

familiales. (Le mariage entraîne souvent les femmes à pratiquer le travail à domicile).

En second lieu, les célibataires représentent (36,36%) surtout chez les hommes travailleurs à domicile, obligés à se recourir au secteur informel au lieu de rester au chômage.

2-3/ Organisation, nature des activités, avantages et inconvénients

Quelle que soit sa nature, le travail à domicile est nécessairement lié à la structure familiale⁸, ou la valeur marchande des services rendus représente une stratégie destinée à renforcer la cohésion du noyau conjugal (ou du regroupement familial).

Les statistiques montrent aussi que les travailleurs à domicile réalisent leurs services pour des entreprises ou des particuliers qui sont souvent des proches ou des voisins.

D'autre part, l'enquête a montré que 63,64% des travailleurs ont déclaré qu'ils exerçaient des activités informelles d'une façon temporelle contre 27,27% permanents. Sans oublier l'aspect occasionnel de certaines activités tels que l'agriculture, l'Elevage...., ceci concernent 9,09% des travailleurs.

En ce qui concerne la durée du travail consacrée à l'activité rémunérée à domicile ; elle traduit des degrés variés de l'intensité du besoin, dans la mesure où dans ce mode de travail le salaire est directement liée à la production ou à la prestation fournie. Il s'agit souvent d'un revenu à la pièce ou à la tâche.

Le travail à mi-temps reste le mode de travail féminin le plus fréquent (moins de 31 heures/semaine), alors que la production chez les hommes exerçant une activité à plein temps (plus de 30 heures) est beaucoup plus importante.

Cela peut varier selon les caractéristiques socio-démographiques des personnes notamment l'âge et la situation matrimoniale.

On observe une grande diversité d'activités. Les activités dites traditionnelles, en sens qu'elles constituent le prolongement d'un savoir faire domestique et culturel spécifique pour les femmes (préparation culinaire, travaux de broderie, tapisserie...) constituent plus de 40% des activités. On y trouve d'autres activités nouvelles, liées à un travail domestique : cours de couture, de broderie, garde enfant (31,82%) ou non liés à un travail domestique : comme les travaux d'agriculture, engraissement de bétail ou de volailles (18,18%) ou des activités de commerce et d'artisanat qui représentent (9,09%) de l'ensemble des activités réalisées, surtout par les hommes.

D'une façon générale, les résultats antérieurs observés sur le travail à domicile en Algérie [enquête, ONS] ont été confirmés par l'enquête réalisée à Tlemcen.

Les avantages liés au TD ne sont pas tous d'origine économique tels que la réduction des coûts de la main d'œuvre (participation des membres de la famille), de location, de l'électricité, chauffage, assurance...ou la réduction de la pression fiscale et syndicale, puisque le TD permet de compléter le revenu familial (solidarité), de travailler à la maison tout en s'occupant des enfants (pratique), et en raison des traditions religieuses ou culturelles qui restreignent la liberté de mouvement des femmes et leur insertion directe sur le marché de l'emploi ; il peut être une solution appropriée de cette situation critique (même si la livraison est faite par les hommes), sans oublier l'indépendance (pas de surveillance directe) qui supprime le stress des trajets quotidiens.

Mais on ne peut nier l'existence des inconvénients liés à ce type de travail. Le TD est caractérisé par la longue durée de travail en contre partie d'un salaire moyen sinon faible, par l'absence de toute forme de sécurité sociale, et par une atteinte à la santé du travailleur et à la qualité

de sa vie, sans oublier la précarité qui semble être attachée à ce type de travail.

Dans un autre contexte le TD tend à faire intégrer la vie professionnelle à la vie familiale, ce qui fait que tous les membres de la famille participent d'une façon directe ou indirecte à cette activité informelle.

A cet égard, on observe les hommes dans un rôle intermédiaire s'occupant des tâches secondaires ; fourniture des matières premières et livraison des produits fabriqués, sans oublier leurs présence dans les travaux d'artisanats qui nécessite la force physique. Au delà de l'analyse économique qui est incapable d'appréhender les transformations et les comportements sociaux, la caractéristique du T.D en outre sa flexibilité se résume aussi dans l'ignorance des difficultés juridiques et administratives, de même qu'elle s'exprime dans la débrouillardise, la solidarité ; l'autonomie et la convivialité, d'où l'importance donnée à l'aspect social de cette activité.

Conclusion

L'extension considérable du secteur informel à travers ses multiples paramètres a produit une stratégie importante, qui se manifeste dans l'emploi et la production des biens et des services, satisfaisant les besoins essentiels, sans oublier les revenus générés, l'expérience et la qualification acquises dans ce secteur.

Etant l'une des importantes formes du travail informel en Algérie, le travail à domicile permet de pouvoir faire face à des crises résultantes des politiques d'ajustements structurels dans les pays en voie de développement (voir à se substituer partiellement au formel lors d'une crise ou lors d'une phase de récession)⁹, mais aussi de résister aux

impacts socioculturels ce qui permet de contenir le noyau conjugal et d'adhérer solidement l'union au sein de la famille tout en respectant la même stratégie.

Le travail à domicile représente un ensemble de comportements qui agissent sur transformations (prix – revenu) mais aussi sur les aspects socio-culturels. L'aspect psychologique est important, il permet au travailleur de subir les transformations, en même temps, de les gérer et de choisir la méthode exemplaire pour survivre à une crise (même si cela contraint la loi).

Dans ce contexte, la logique ne consiste pas à rechercher le profit et de l'accumuler¹⁰ mais elle est un élément d'une stratégie de survie. Cela est dû à la nature des activités (difficulté d'accès au crédit ...), aux formes de concurrence et au type des rapports sociaux. En absence de ces garanties, l'épargne et la solidarité familiale¹¹ représente le meilleur moyen d'affronter ce genre de crises, mais cela exige aussi un environnement bâti sur la confiance et l'union¹². Face à la concurrence du secteur formel, le travailleur à domicile est obligé de minimiser ses frais, pour survivre, d'autant que cette concurrence brutale n'incite pas à l'accumulation. On peut dire que l'accumulation n'est pas refusée, mais elle est tout simplement hors du champ du possible¹³. Si l'accumulation n'a pas de sens, cela nous amène à penser autrement, où la logique de la production familiale est préférée à celle de la croissance de l'entreprise personnelle¹⁴. Ce qui fait de la solidarité familiale et de la stratégie de survie les principales caractéristiques de ce type

d'activités : la première permet d'affronter les crises et la seconde à entretenir l'union familiale.

D'une façon générale le travail à domicile est approuvé par la société et si la moindre tolérance étatique, existe, elle relève plus de la nécessité politique que de la fonctionnalité économique. Par ailleurs la complexité de la bureaucratie et des démarches administratives coûteuses, plus le poids de l'Etat et de ses règlements, empêchent toute activité entrepreneuriale légale.¹⁵

Dans ce cas, l'emploi informel ignore les difficultés juridiques et administratives et constitue une forme de protestation face à l'impuissance des politiques gouvernementales à remplir leurs obligations en matière d'emploi formel.

Le travail à domicile vient rappeler, à travers ses dimensions socio-anthropologiques, que l'état n'a pas le monopole sur l'organisation sociale. Le travail à la maison peut être traité comme une réalité économique mais aussi comme une réalité socioculturelle dont les règles de fonctionnement n'ont rien à voir avec celle de l'entreprise en raison de la recherche d'une certaine qualité de vie.

De ce fait, il est plus censé d'adapter la loi à la réalité que d'essayer de modifier les comportements. Ce qui nous amène à dire que le travail à domicile, même s'il est illégal il reste très légitime (pour beaucoup de gens qui le confondent avec le « travail domestique »). Face à cette situation. Cela suggère que soit adoptée vis à vis du secteur informel, une attitude plus positive, qui permettrait d'intégrer progressivement les activités de production de biens et de services qu'il comporte dans un cadre plus transparent à même d'identifier l'apport réel de ce type d'activité à l'économie nationale¹⁶. Il s'agit donc d'encourager les

activités qui respectent certains critères en matière d'emploi et de production : allègement des charges sociales, amélioration des cadres de vie, aide publique au DVP, accord de crédit à taux réduit, exonération de taxe et allègement de l'impôt.

Dans le contexte actuel caractérisé par le progrès technologique et l'expansion du marché du travail, une adaptation des procédures juridiques et administratives à l'organisation sociale est nécessaire pour permettre à des types d'activités comme celles du T.D d'être un mode d'emploi et un moyen de production plus efficace et plus concurrentiel.

Formaliser le T.D c'est garantir les droits essentiels des travailleurs à domicile, baisser la facture sociale et permettre à l'état de récupérer des impôts au sein d'une économie marquée par la rareté des sources financières. Au même moment, cela suppose aussi un contrôle plus rigoureux au sein du secteur formel (secteur privé) et des sanctions exemplaires à l'encontre de toutes les pratiques délictueuses et des activités illégales qu'une ignorance de l'informel permet de couvrir.

Enfin, même si mesurer l'emploi informel s'est avéré difficile, l'étude a montré qu'il était possible de recueillir de façon régulière des données sur l'emploi dans ce secteur avec les instruments existants. Ce genre d'enquêtes peut dévoiler quelques caractéristiques socio-démographiques concernant certaines catégories de travailleurs informels comme les travailleurs à domicile, ce qui permettra de formuler une définition pratique du secteur informel en Algérie.

Cette approche à notre avis, nous incite à saisir le sens du travail à domicile et de ce que nous pensons devoir saisir comme réalités sociales en émergence en Algérie.

Références bibliographique :

- ¹- Henni A., "Ajustement, économie parallèle et contre-société", Naqd, 5, Alger, 1995, p 51.
- ²- La Conférence internationale du travail a insisté sur la nécessité de concevoir des voies permettant de protéger les T.D. (1984), a élaboré des programmes relatifs à l'étude des conditions juridiques économiques et sociales des T.D. (1988), a évalué l'expression de divers pays en matière de protection et d'organisation des T.D. (1990) [BIT, 1995].
- ³- Boufenik F. et Elaidi A., "L'informel en Algérie : quelle approche ?", colloque international sur l'économie informelle en Algérie, Université de Tlemcen, 14-16 novembre, 2000, p8.
- ⁴- Ces enquêtes ont été réalisées sous l'égide de l'ONS en 1982 à 1986 puis de 1989 à 1992 date de leur suspension : la première rupture allant de 1986 à 1989 consiste en une période marquée par de fortes contraintes économiques et une très forte tension sur le marché de l'emploi ; dans ce cas, le recueil des données, notamment à travers les enquêtes, devrait revêtir une autre forme et approche. La seconde rupture en 1992 commence avec la mise en application des politiques d'ajustement structurel [Boufenik et ElAidid, 2000, p 10].
- ⁵- Lakjaa. A., "Le travailleur informel : figure sociale à géométrie variable (le travail à domicile)", Insanyat, n°1, Oran, 1997, p30.
- ⁶- Bekkar R. "La place des femmes, les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales", OPHEsia, La Découverte, 1998.
- ⁷- « Ce qui est surprenant est que cette raison soit évoquée par certaines femmes de plus de 60 ans » [Kelkoul, CENEAP, 1999, p.40].
- ⁸- Taille moyenne des ménages enquêtés 6,1 % (5,87 dans la Wilaya de Tlemcen [ONS, 1999].
- ⁹- Boyabé J. B. "Marché informel, une lecture critique du modèle d'Akerlof", Tiers monde, vol. 40, n°157, janvier-mars, 1999.
- ¹⁰- Mentalité capitaliste « chercher le profit maximal dans le but de l'accumuler »
- ¹¹- ex : la tontine (n'a pas été inventée uniquement pour financer les activités productives, elle sert fréquemment à financer des dépenses non productives (mariages, naissance, funérailles,...)).
- ¹²- « Des fois, on prête qu'aux riches ou surtout au moins pauvres ».
- B. Lautier, "l'économie informelle dans le tiers monde", 1994, P 61
- ¹³- Cette accumulation est présente dans des activités litigieuses (trafic...)
- ¹⁴- « La solidarité est un moyen de pallier des événements fâcheux, ou une crise conjoncturelle » B. Lautier, "l'économie informelle dans le tiers monde", 1994, P 69
- ¹⁵- Boyabé J. B. "Marché informel, une lecture critique du modèle d'Akerlof", Tiers monde, vol. 40, n°157, janvier-mars, 1999.
- ¹⁶- CNES, Projet de rapport préliminaire sur les effets économiques et sociaux du programme d'ajustement structurel, 1998, Alger.